

Marseille, 10 mars 1813.

Monsieur J. H. Roux  
à Marseille.



En vous annonçant, par notre circulaire du 24 février dernier, le funeste événement de la mort de notre frère Charles MARTIN, nous vous avons fait part que nous allions prendre des arrangemens pour donner suite au commerce qu'il a laissé dans un état prospère.

Nous avons aujourd'hui l'honneur de vous informer que nous avons fait choix, pour succéder à ses affaires, de M.<sup>rs</sup> Frédéric et Marc RABAUD, frères, qui possédaient toute sa confiance. Nous conservons, dans ce nouvel établissement, un intérêt de cent mille francs en commandite.

Nous ne doutons pas que les gérans, par leurs principes, leur habitude des affaires et leur zèle pour les intérêts de leurs correspondans, ne justifient pleinement votre confiance dont nous sollicitons, avec instance, la continuation en leur faveur.

Nous nous référons à leur circulaire d'autre part.

La liquidation des anciennes affaires sera indépendante du nouvel établissement; nous continuerons de la suivre de la manière que nous vous avons précédemment annoncée.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

En mon propr. et Comm. pour  
fondés des autres co-partenaires  
MARTIN